Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 029-212900930-20260320-DELIMARS202630-DE

COMMUNE DE KERNILIS
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le vingt mars deux mille vingt-six, à 20h30,

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Mme Sandra ROUDAUT.

Etaient présents : MM. ROUDAUT, BALCON, BERTHOULOUX, COSSET, JESTIN, LE VOURC'H, LE ROUX, CORTES, ROZEC, MAHE, LOSSEC, L'HOSTIS, LE GOASDUFF, LEVEN, ROPARS.

Absents : NÉANT
Secrétaire de séance : ROPARS Jordan

DATE DE CONVOCATION : 16/03/2026
DATE D'AFFICHAGE : 23/03/2026
NOMBRE DE CONSEILLERS : En exercice : 15 Présents : 15 Votants : 15

OBJET : DÉSIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS

Mme Le Maire informe les membres de l'assemblée que l'article 1650 le Code Général des Impôts institue dans chaque commune une Commission Communale des Impôts Directs (CCID) présidée par le Maire.

Dans les communes de moins de 2000 habitants, elle est composée de 6 commissaires titulaires et de 6 commissaires suppléants.

La durée du mandat des membres de la commission est identique à celle du mandat du Conseil Municipal.

Les commissaires doivent être de nationalité française ou ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne, être âgés de 18 ans révolus, jouir de leurs droits civils, être inscrits aux rôles des impositions directes locales dans la commune, être familiarisés avec les circonstances locales et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission.

Le maire étant membre de droit de la CCID, il ne doit pas être mentionnée dans les personnes proposées.

La nomination des commissaires par le Directeur des Services Fiscaux a lieu dans les deux mois qui suivent le renouvellement des Conseillers Municipaux.

Mme le Maire demande donc aux membres du Conseil Municipal de bien vouloir procéder à la constitution d'une nouvelle Commission Communale des Impôts Directs de la commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide pour que cette nomination puisse avoir lieu, de dresser une liste de 24 noms dans les conditions suivantes :

Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 029-212900930-20260320-DELIMARS202630-DE

COMMISSAIRES TITULAIRES		
NOM – PRÉNOM	**ADRESSE**	
GOUEZ GUY	6, Place Georges Brassens	29260 LESNEVEN
LE VEN Alain	8, rue des Jonquilles	29260 KERNILIS
BERTHOULOUX Franck	19, route de Penquer	29260 KERNILIS
JESTIN Laurent	13, Kerberheun	29260 KERNILIS
BALCON Estelle	7, rue des Bruyères	29260 KERNILIS
LE ROUX Yvonne	3, route de Pen ar Guear	29260 KERNILIS
LE GOASDUFF Marion	5, Kergouesnou	29260 KERNILIS
LE MESTRE Régis	11, Treverroc	29260 KERNILIS
L'HOSTIS Christian	5, Kerscao	29260 KERNILIS
ABIVEN David	28, rue de Keranna	29260 KERNILIS
BIANEIS David	3, Impasse de Prat Allan	29260 KERNILIS
STEPHAN Philippe	18, route de Poull Roudouz	29260 KERNILIS

COMMISSAIRES SUPPLÉANTS		
NOM – PRÉNOM	**ADRESSE**	
COSSET Caroline	21, Pellan	29260 KERNILIS
LE VOURC'H Jean	8 ter, route de Kerives	29260 KERNILIS
ROZEC Maryvonne	5 bis, allée des Chênes	29260 KERNILIS
CORTES Christian	13, rue Le Bonhomme	29260 KERNILIS
LEVEN Anaïs	8, Keruzoc	29260 KERNILIS
JESTIN Michel	9, Kerberheun	29260 KERNILIS
L'HOSTIS Quentin	10 bis, route de Pen ar Guear	29260 KERNILIS
BERGOT Nicolas	1, Toulran	29260 KERNILIS
LE MESTRE Bruno	5 ter, rue des Abers	29260 KERNILIS
LE VEN Claire	8, rue des Jonquilles	29260 KERNILIS
RAJOT Hélène	3, Place d'Alsace	29260 KERNILIS
LE ROUX Louis	3, route de Pen ar Guear	29260 KERNILIS

Pour extrait certifié exact,

MAIRIE DE KERNILIS 29 (Finistère)

Le Maire

Sandra ROUDAUT.

Le Secrétaire,

Jordan ROPARS.